

Confinement national : activités SNES fortement réduites

Chers Clients,

Compte tenu des décisions de confinement au niveau national, nous sommes contraints de réduire nos activités afin de respecter ces consignes et garantir la sécurité des agents qui les réalisent.

En concertation avec nos membres fondateurs, nous sommes uniquement en capacité d'assurer nos missions liées aux activités officielles (analyses de certification, ToBRFV) et aux BIO/BIB.

Les nouvelles demandes de BI (transmise après le 13/03/20) doivent être réduites aux exigences réglementaires ne pouvant être reportées.

Pour les analyses déjà en cours, nous nous attachons à les réaliser et vous transmettre dans la mesure du possible les résultats selon les modalités habituelles.

Dans le cas où nous rencontrerions des difficultés pour la bonne réalisation des analyses, nous ne manquerons pas de reprendre contact avec vous.

Aucune nouvelle demande d'analyse, en dehors des activités officielles ou de BI ne pouvant être reportés, ne peut être prise en compte.

Aussi, nous vous remercions de ne plus procéder aux envois d'échantillons.

Pour les échantillons aujourd'hui en transit entre chez vous et le GEVES, merci dès la lecture de ce message, de nous donner vos consignes : stocker (mise en attente), détruire, renvoyer.

Les activités de formation, audit, essais inter laboratoires (EIL), qualification d'analystes, visite, dans un cadre officiel ou non, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Les actions qui auraient dû se dérouler pendant la période de confinement sont reportées ultérieurement.

La production de fiche technique, mini collection, kits de contrôles... est arrêtée.

Toutes les prestations liées à des devis qui n'ont pas été mises en production sont suspendues.

Le cas échéant, nous vous demandons de ne pas expédier le matériel lié à ces prestations.

Nous reprendrons contact avec vous pour reprogrammer les prestations concernées dès que possible.

Le service clients de la SNES reste à votre disposition pour répondre à vos questions et étudier vos demandes par mail : service.clients@geves.fr (ouvert de 8h30 à 12h45 puis de 13h45 à 17h).

Nous vous remercions de votre compréhension et reviendrons vers vous dès que possible quand nous serons en capacité de reprendre une activité habituelle.

Entre temps, nous vous souhaitons de traverser cette période le plus sereinement possible et en bonne santé.

Cordialement.

Clotilde POLDERMAN-ROUSSILLE

Directrice de la SNES